

part ostensiblement à un banquet des Rabbins de ces mêmes Juifs, il ne comprit certainement pas la portée de ces actes souverainement impolitiques : il pécha par ignorance et non par méchanceté.

Ce n'est pas lui qui eût pris Cavour pour "un homme d'Etat d'une habileté consommée, d'une prescience merveilleuse" : l'histoire a flétri ce maître sur lequel son peuple même a jeté le voile du plus profond desolés. Cavour, en effet, ne fut pas un homme d'Etat, ce fut un laïque sectaire servi par les loges toutes puissantes alors et qui lui assurèrent le succès. Il fut abject, et ne fut rien autre.

Sir J.-A. Chapleau, lui, fut passionné pour tout ce qui est grand.

On pouvait lui donner le nom de "Bouche d'or" nul, au Canada, quel qu'il soit, si haut qu'on le puisse rêver, n'a mieux mérité ce nom que lui.

Instabilité de tout, vanité des grandeurs : il irradiia le ciel de la Patrie de ses délicats chatouillements... lorsqu'une ombre éteignit à jamais l'astre radiant. Ainsi passe la gloire ici-bas, nous dit l'Écriture sacrée.

Que Dieu, du moins, ait égard à sa bonne volonté, et fasse miséricorde à son serviteur !

.

. Rome.—Nous trouvons, dans une revue religieuse de France une magnifique étude politique que nous reproduisons en entier, sûrs que nous sommes qu'elle plaira à nos lecteurs :

"La médiation historique que le prince de Bismarck, aujourd'hui mourant, sollicita jadis humblement du Saint-Siège, à propos des Carolines, se termina par la reconnaissance diplomatique des droits espagnols : Madrid l'emporta et Berlin qui avait fait les premiers pas dans cette voie pacifique ne se consola pas de cet échec. Le protestantisme, toujours haineux et jaloux de l'influence romaine, dévora cet affront qui relevait à ses yeux le prestige de la Papauté et lui montrait une puissance devant laquelle capitulaient même les armées victorieuses de l'Allemagne unifiée. C'était indirectement, sous la forme du catholicisme, une revanche de la France qui n'avait cessé de monter la garde, autour du tombeau des Saints Apôtres, que pour couvrir trop tard et inutilement son territoire envahi.

"Quand des massacres commis en Extrême-Orient, cette terre classique de l'héroïsme et du martyr de nos missionnaires, semblèrent mettre en défaut le protectorat séculaire de la France dans ces lointains parages, le cabinet de Berlin s'émut et demanda à Rome la suppression de nos droits. Rome répondit par une fin de non recevoir. Les démarches faites par un haut personnage ecclésiastique furent percées à jour et l'on vit manifestement que sur le terrain religieux, comme dans l'ordre militaire et économique, la prétention de l'Allemagne était de substituer sa prépondérance à celle de ses rivales. Celles-ci étaient grandes et respectées en Europe, alors que la maison de Brandebourg obtie-